



## **PPCR cadres A : un rendez-vous complètement manqué à la DGFIP !**

CFDT, UNSA, CFTC, CFE-CGC, organisations syndicales signataires du projet d'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) aux fonctions publiques constatent l'absence totale de concertation de la part de la DGFIP et l'échec du groupe de travail PPCR A du 25 octobre.

En toute logique, la CFDT Finances publiques, l'UNSA Finances publiques, la CFTC DGFIP et la CFE-CGC DGFIP ont décidé d'un commun accord de quitter le groupe de travail du 26 octobre relatif aux règles de gestion des cadres supérieurs.

Le Directeur Général a délibérément fait le choix de sacrifier les carrières de plus de 30 000 cadres A et A+ en soumettant à son ministre un projet au rabais que ce dernier n'osait même pas imaginer !

La DGFIP est la seule administration de la Fonction publique à refuser à ses personnels de catégorie A le bénéfice intégral du dispositif PPCR. Dans le même temps, la DGDDI (Douanes), qui dispose de grades similaires, a su faire profiter ses personnels d'une transposition loyale de ce même dispositif PPCR.

Or, la DGFIP a déjà fortement contribué aux efforts budgétaires ces dernières années : suppressions massives d'emplois, démantèlement du réseau à travers notamment les restructurations et fusions de postes, réduction drastique des moyens alloués.

En conséquence, chacun peut constater la dégradation très rapide, d'années en années, des perspectives de carrières et des conditions de travail.

Face à cette situation, nous n'acceptons pas que le projet au rabais de la DGFIP vienne aggraver encore cet état de fait.

Nous revendiquons, conformément aux directives du Premier Ministre et à la volonté de la Ministre de la Fonction publique, un projet qui respecte le PPCR, valorise toutes les carrières et facilite la mobilité choisie.

Ceci passe par le refus de l'indice brut 1005 (IDIV HC) inventé par le Directeur Général !

L'indice brut sommital 1015 pour les IDIV HC est la seule proposition acceptable.

Cette revendication concerne aussi les inspecteurs car le grade d'IDIV est la voie d'accès principale pour une promotion.

C'est sur ce socle que la cohérence des grades doit être assurée

**Pour une carrière valorisée**

**Pour une mobilité choisie**

**Tous les cadres en grève le 15 novembre 2016**